

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE DREUX

ARRÊTÉ N°ARR2026-433

**Portant abrogation de la délégation de fonction et signature du Maire
à Madame Sophie WILLEMIN, conseillère municipale,**

Direction des Assemblées,
de la Citoyenneté, du Guichet Unique
des Affaires Juridiques,
de la Commande Publique

Le Maire de la ville de Dreux,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles, L.2122-18, L2122-22, L2122-23,

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes au Maire en date du 28 mars 2026,

VU la délibération n°DEL2026-022 en date du 28 mars 2026 fixant à onze le nombre des adjoints,

VU le tableau du Conseil municipal en date du 28 mars 2026,

VU la délibération DEL2026-024 du 28 mars 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire

VU l'arrêté ARR2026-375 du 3 avril portant délégation de fonction et de signature à Madame Sophie WILLEMIN,

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est seul en charge de l'administration communale,

CONSIDÉRANT la demande de Madame Sophie WILLEMIN en date du 14 avril 2026 renonçant à ses délégations,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'arrêté ARR2026-375 portant délégation de fonction et de signature dans les domaines relatifs à la Qualité de vie au travail, à la Formation, au Garage municipal est abrogé.

ARTICLE 2 : le présent arrêté sera :

- notifié à l'intéressée,
- transmis à Monsieur le Préfet,
- transmis à Monsieur le Comptable public,
- publié sur le site internet de la Commune

ARTICLE 3 : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif d'Orléans Le recours peut être déposé sur le site internet : <https://www.telerecours.fr/>.

ARTICLE 4 : Le directeur général des services de la Commune de Dreux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dreux, le 22 AVR. 2026

Le Maire,

Document certifié exécutoire
Après dépôt à la Sous-préfecture de Dreux le,
publication ou notification le,



Abdel-Kader GUERZA